

## COMMUNICATIONS

1. M. G. BOOSTEN signale qu'une erreur s'est glissée à la page 243 du fascicule X-XII du volume 114 de notre revue. Il fallait lire que c'étaient les Mares d'Harchies qui venaient d'être classées, puisque le « Marais » d'Harchies a un statut propre depuis plusieurs années. Notre collègue nous annonce que le classement des tourbières de Cul-des-Sarts est en bonne voie.

2. M. J.M. TAVERNIER a remarqué l'absence totale à Alost de femelles de *Euchloe cardamines* L. (Lep. Pieridae) alors que les mâles étaient très nombreux.

3. M. R. CAMMAERTS fait remarquer l'intérêt qu'il y a de demander aux étudiants de former des collections entomologiques destinées à éveiller leur curiosité entomologique. Des captures intéressantes sont régulièrement constatées. Il signale que la libellule *Cordulegaster bidentatus* SELYS a été retrouvée par ce moyen, ainsi qu'il l'a rappelé dans l'introduction sur les cartes de répartition des Odonates de Belgique qui viennent de paraître dans la série « Atlas provisoire des Insectes de Belgique » (cartes 1201 à 1400).

4. M. J. BARLET, présente, en même temps qu'un exemplaire de *Tricholepidion gertschi* WYGODZINSKY (Thysanura), la communication suivante :

## Le thorax d'un insecte aptérygote « fossile vivant »

En 1912, SILVESTRI a décrit des Thysanoures de l'Ambre de la Baltique datant de l'Oligocène et a instauré pour eux la famille des Lépidotrichides. En 1961, le savant spécialiste WYGODZINSKY a décrit un Thysanoure très semblable découvert en Californie dans une forêt relique de l'époque tertiaire ; il s'agit de *Tricholepidion gertschi*. Cet Aptérygote présente le même aspect que *Nicoletia*, type de la famille des Nicolétiides : corps cylindrique, absence d'écaillés et de lames sous-sternales thoraciques, même nombre de styles et vésicules exsertiles aux segments abdominaux. Parmi les caractères ne permettant pas de classer *Tricholepidion* parmi les Nicolétiides se trouvent ceux des viscères qui sont plus primitifs. C'est ce qui m'a amené à étudier le squelette du thorax.

En attendant la parution du travail « in extenso », actuellement déposé, je livre ici les principaux résultats de cette recherche.

L'exosquelette des méso- et métathorax ressemble à celui de *Nicoletia*. Celui du prothorax en diffère et montre une constitution apparemment plus primitive, avec même un caractère des Collembolés. Les endosternites ne montrent pas de ressemblances avec ceux des Machilides ou de *Nicoletia* mais sont nettement lépismatidiens malgré la présence de quelques caractéristiques plus primitives. La probabilité d'une parenté avec les Lépismatides est renforcée par le fait que l'exosquelette thoracique de *Tricholepidion*, y compris celui du prothorax, est en tous points semblable à celui du *Lepisma* nouveau-né, à corps cylindrique et dépourvu de lames sous-sternales. Cette constatation s'ajoute à une seconde faite antérieurement par d'autres auteurs : l'arrière de la capsule céphalique de *Tricho-*

*lepidion* et de *Lepisma* nouveau-né montre des restes individualisés de ses deux segments postérieurs. Enfin, mis à part les muscles torchantéro-pleuraux, la musculature du thorax ne diffère que très peu de celle de *Lepisma*. En résumé, si par son abdomen *Tricholepidion* est semblable à un Nicolétiide, par son thorax, il se rapproche des Lépismatides.

5. Pour suivre, notre Président lit la lettre reçue seulement il y a quelques jours du Colonel J. DE WILD commandant la place de Brasschaat, qui nous refuse l'accès des sites intéressants. Ce refus, émane, en fait de M. E. KESTELOOT, Président des Réserves ornithologiques de Belgique, qui assure la direction scientifique de cette intéressante zone naturelle. En conséquence, le Conseil a dû renoncer à organiser l'excursion annuelle, puisque nous n'avons pas pu non plus nous rendre à Genk. Le Président et les membres présents estiment que, dorénavant, chaque membre de la Société devrait signaler en temps opportun les sites intéressants au Conseil pour que, lors de l'assemblée générale, on puisse choisir en connaissance de cause.

6. Pour finir, M. A. RYCKAERT signale que, suite aux remarques du Professeur Jean LECLERCQ, il doit modifier le texte de sa communication du 6 décembre 1978 (vol. 114, p. 244). En effet, il ne peut s'agir d'un nid de *Polistes gallicus* L. qui n'est pas connu de Belgique. Le nid présenté est un nid de *Vespula* sp. abandonné à l'état embryonnaire par la reine fondatrice.